

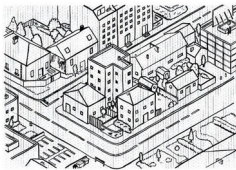
Prévention contre les actes malveillants - Corps médical & paramédical & sanitaire

Vous travaillez au domicile de vos patients vous effectuez des prises en charge de transport sanitaire



Votre véhicule est une cible :

- Le stationner dans un endroit ouvert et visible, éviter l'isolement.
- Verrouillez le
- Ne laissez rien d'apparent,
(caducée, sacoche médicale, boîte de matériels, DASRI, médicaments...)



Sur la voie publique :

- Ne portez aucun signe de votre profession (médecin, infirmière...)
- Prenez votre matériel dans un sac neutre



À votre domicile :

- Restez attentif à ce qui vous entoure lors de votre retour
- Identifiez les changements de comportement du voisinage
- Prévenir la gendarmerie en cas d'agression, même verbale
(☎ : 17).

Conseils de sûreté :

- Pensez à verrouiller les accès de votre domicile
- Protégez vos cabinets et officines
- Ne laissez pas de matériels en vitrine ou accessible
- Ne communiquez pas sur les réserves de matériels dont vous disposez.
Expliquez-le à votre cercle familial.



Interlocuteurs prévention situationnelle

Référent sûreté

- Groupement de gendarmerie de Seine-Maritime -
Courriel : cptm.bspp.rghn@gendarmerie.interieur.gouv.fr